

Motion sur une demande d'engagements de l'AEFE consécutive à la création à Barcelone d'une agence comptable mutualisée entre tous les EGD d'Espagne, **présentée par les représentant·e·s du personnel enseignant et des parents d'élèves du Lycée français de Barcelone**

Nous, représentant·e·s du personnel enseignant et des parents d'élèves, souhaitons l'expression écrite des engagements pris par l'AEFE en corollaire de sa décision de créer, au LFB, une agence comptable mutualisée entre tous les EGD d'Espagne (voire à terme de la péninsule).

En effet, nous souhaitons que l'Agence précise formellement:

- ⇒ Qui finance ce pôle de gestion ?
 - le Lycée français de Barcelone ?
 - les trois EGD d'Espagne (Lycée français de Madrid, Lycée français de Barcelone et Lycée français de Valence) ?
 - tous les établissements de la Zone ibérique?
- ⇒ À quel plafond d'emploi appartiennent ses personnels ?
- ⇒ À quelle hauteur l'Agence compte participer au financement des travaux d'aménagement nécessaires (alors que l'espace manque pour les salles de classe) ?

En conséquence, nous demandons que des garanties soient apportées par l'AEFE sur son implication tant financière que RH dans la création de l'agence comptable mutualisée entre tous les EGD d'Espagne qui siègera au Lycée français de Barcelone.



Prenons quelques instants pour nous rappeler d'où nous venons.

L'année dernière, à la même époque, les parents craignaient le retour à la fermeture de l'école ou au confinement de classes car ils étaient inquiets de la continuité pédagogique, et ce, particulièrement pour les lycéens.

L'année dernière, des professeurs voyaient arriver avec crainte une année où « on » allait leur demander de pratiquer leur métier dans des conditions de travail très différentes tout en accélérant leur formation à un autre métier qu'est l'enseignement à distance.

Dès le 1^{er} août 2020, des parents saisissaient l'APE pour demander à toutes forces que l'école ne réouvre pas par crainte sanitaire ou, à l'inverse, pour que l'école ouvre absolument et si possible sans masque.... In fine, sous votre pilotage Monsieur le Proviseur ainsi que celui de vos proviseures adjointes et de vos directeurs, sous l'exigence du service médical piloté par Dolors Orta, les professeurs ont su enseigner en présentiel comme en distanciel, masqués, contraints mais ils ont tenu et les enfants ont appris.

Nous parents, parfois exigeants, parfois ignorants du monde de l'autre côté de l'enceinte du LFB et de ses contraintes et attendues, tenons par cette déclaration par vous dire notre reconnaissance, dans toutes les acceptions de ce mot :

- Reconnaissance en tant que conscience de l'engagement que cela a nécessité à tous les niveaux, et probablement plus encore pour mener à bien ce qu'on a appelé l'hybridation, avec des règles mouvantes dans l'application de la réforme du Bac et une forte pression pour le Lycée sur les notes au regard, en particulier, du changement de Nota de Corte.
- Reconnaissance en tant que gratitude pour une année où nos enfants ont pu continuer à apprendre, et ce de fort belle manière, et profiter d'une école ouverte, semaine après semaine.
- Reconnaissance aussi sur l'effort de dialogue qui nous a permis, tout au long de cette année, de pouvoir mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement, les décisions prises. L'APE a ainsi pu jouer son rôle de courroie de transmission, parfois ingrat mais toujours nécessaire.
- L'APE tient d'ailleurs ici à remercier également tous les parents élus du Primaire et parents délégués du Secondaire qui, semaine après semaine, ont été les éléments incontournables de cette courroie de transmission. Nous sommes convaincus qu'il faut veiller avec soin à ce que chaque classe ait ainsi des représentants qui puissent apporter les interrogations et relayer la réponse apportée.



Permettez-moi, avant d'achever cette déclaration, de saluer le professionnalisme et la gentillesse de Didier Matthieu. Il fut un directeur financier avec lequel nous avons pu travailler sur table, sur dossiers, nous fournissant avec beaucoup de patience – il faut bien le souligner- et la plus grande clarté possible, l'information budgétaire sur les comptes de l'établissement. J'inclus dans ces remerciements Marta Climent, notre précédente présidente et Sabine Van Caille notre précédente trésorière qui ont joué un rôle fondamental dans nos relations avec l'établissement. Nous lui souhaitons donc une retraite heureuse et loin des arcanes de la finance publique.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 22 JUIN 2021 AU LYCÉE FRANÇAIS DE BARCELONE DÉCLARATION LIMINAIRE

Cette année scolaire particulière se termine, et nous en éprouvons toutes et tous un certain soulagement, au regard des difficultés occasionnées par la pandémie. Il a fallu s'adapter, souvent au pied levé, et pour cela nous souhaitons saluer tous les personnels du lycée : des agents de nettoyage et de maintenance au personnel de cantine et de gardiennage, du personnel administratif et de direction aux agents du service de santé scolaire, des aide-laborantins et informaticien·ne·s aux ATSEM et AESH, du personnel de la vie scolaire aux enseignant·e·s.

Pour ces derniers, elle n'a pas été simple ; en particulier sur le cycle terminal : en effet, entre la modification de l'équivalence de la Nota de Corte en Espagne et une réforme du Bac dont tous les tenants et aboutissants n'ont clairement pas été anticipés par le ministère, les enseignant·e·s se sont retrouvé·e·s sous la double pression des injonctions administratives et de celles des familles, légitimement inquiètes pour les résultats de leurs enfants. Au regard des témoignages de nos collègues, ainsi que de plusieurs arrêts maladies liés à des "burn-out" et dépression, il devient indispensable que les éléments constitutifs de ce stress au travail fassent l'objet d'une attention particulière de la part de notre employeur, tant au niveau de l'AEFE que du LFB. En ce sens, il serait pertinent d'aller au-delà de projets visant la gestion du stress au travail et de mettre en place un cadre de travail qui permette à chacun et chacune de mener à bien, dans la sérénité et sur le long terme, sa fonction au sein de notre communauté, dans le respect de la fonction des autres membres.

Nous avons déjà évoqué précédemment (lors d'une déclaration liminaire au CE du 17 novembre 2020) le manque de formation, l'obligation d'utiliser son propre matériel (aucune aide financière accordée à ce jour au personnel enseignant pour s'équiper informatiquement), le manque de moyens humains parfois. À tout cela, sont venus s'ajouter des conditions d'exercice peu aisées, un masque sur le visage toute la journée, avec des enfants et des adolescents qui ont du mal à garder le leur, du mal aussi à respecter les distances de sécurité, dans des lieux souvent étroits : couloirs, petites salles de classe avec trente élèves dedans, tout ceci sans que le personnel ne soit vacciné, pour la plupart (la campagne de vaccination qui a été interrompue peu de temps après avoir débuté, a seulement repris au début du mois de juin).

Ne sont pas étrangers non plus à cette pression croissante et au mal-être enseignant, les systèmes de communication numériques, les messages et courriels envoyés à toute heure du jour et de la nuit, en semaine comme le week-end. C'est toute la communauté éducative qui doit prendre soin d'elle-même et des autres, en s'interrogeant sur la nécessité de ces intrusions professionnelles dans la sphère privée : les enseignant·e·s comme les élèves, les parents comme les personnels de direction. Il en va de la santé de chacun·e. Il est tout à fait regrettable qu'une "Charte du Bon Usage des Outils de Communication Numérique" qui visait à accompagner nos pratiques et à apporter un début de réponse à ce mal-être, n'ait pu voir le jour en CHSCT jumelée. Le peu d'investissement ou la réticence de l'équipe de direction du LFB sur cet aspect de notre vie professionnelle est symptomatique d'une négligence à plus grande échelle face à ce mal-être des enseignant·e·s confronté·e·s à de nouveaux problèmes liés à ces modes de communication rapides, souvent efficaces, parfois expéditifs, agressifs, voire cinglants dans leur forme. On sait à quel point nos sociétés, et en particulier les jeunes générations, nos élèves, ont besoin de rationaliser leurs usages du numérique. Ne devrions-nous pas donner l'exemple ?

À cela vient s'ajouter la mise en place à marche forcée d'une réforme du Bac dont les nouvelles modalités d'épreuves ne sont plus nationales. Cela crée des inégalités d'un établissement à un autre et décuple la pression mise sur les enseignant·e·s qui sont directement responsables des notes de contrôle continu, donc du Bac. On pouvait espérer que la suppression des EC cette année permettrait au moins de voir la banque de sujets s'étoffer (voire d'exister en Terminale) en attendant l'an prochain, nous permettant d'anticiper le type d'épreuves, car certaines sont nouvelles, de préparer et

d'harmoniser des corrigés, puisque ceux-ci sont inexistant. Cela nous aurait permis d'aborder l'année scolaire 2021-2022 plus sereinement. Et pour ajouter à cette impression de réforme floue et précipitée, les instructions pour le Grand Oral ont brillé par leur absence pendant toute l'année malgré les alertes du corps enseignant, pour que finalement commencent à pleuvoir des directives ministérielles transmises via les inspecteurs et inspectrices de l'Éducation Nationale un mois avant l'épreuve, l'une venant chasser l'autre, et ce jusqu'à quelques jours avant l'épreuve. Où est la cohérence entre les enseignements et leur évaluation? À qui fera-t-on ensuite le reproche d'avoir mal préparé ses élèves?

De même, les convocations aux corrections des épreuves de Bac et de DNB n'ont été communiquées que quelques jours avant le début de celles-ci, ajoutant au ressenti général de décisions prises à l'emporte-pièce et dans la précipitation. Pire encore, les convocations aux commissions d'harmonisation des notes du Bac, qui se faisaient par discipline cette année, n'ont été communiquées aux collègues concerné-e-s de Barcelone que la veille au soir pour le lendemain par le service des examens de Madrid, alors même que nous, représentant-e-s du personnel et des syndicats, n'avons eu de cesse, depuis l'an dernier, d'évoquer avec le SCAC le besoin d'harmonisation, en particulier cette année. Une telle désinvolture à l'égard du personnel enseignant vient renforcer l'impression qu'il est fait bien peu de cas des ressources humaines à l'Agence et plus généralement dans l'Éducation Nationale.

Lors du CE du 24 février 2021, la Direction justifiait les fermetures de trois classes en primaire par la baisse des effectifs. Force est de constater qu'aujourd'hui, les effectifs sont bien au-delà de ce qui avait été annoncé il y a quelques mois et il paraît difficilement concevable de faire fi du bon sens et des recommandations du ministère de l'Éducation Nationale pour se retrouver avec des classes de CP/CE1, moment délicat de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, avec plus de 24 enfants par classe. Et l'on peut étendre cette observation aux classes de CM1 et CM2, que l'on retrouve ensuite en 6e toujours aussi nombreux en pleine transition vers le collège. Comment assurer un réel suivi de tous nos élèves et se revendiquer "école inclusive" dans des classes exigües à 30 et dont le ratio d'élèves non-francophones ne fait qu'aller crescendo avec parfois jusqu'à 10 élèves qui relèvent d'un protocole, lequel par ailleurs, repose essentiellement sur l'inventivité pédagogique des enseignants et une mise à contribution des familles à l'extérieur de l'école?

Enfin, les représentant-es du personnel enseignant (ainsi que les représentant-es des parents?) tiennent à porter à la connaissance du CE, par la lecture et l'inscription au Procès verbal du CE, leurs très vives inquiétudes quant au manque de garanties sur l'implication financière de l'AEFE dans la création à Barcelone d'une agence comptable mutualisée entre tous les EGD d'Espagne (voire à terme de la péninsule). Nous souhaitons qu'aujourd'hui soit votée à cet effet une motion en CE afin que l'Agence précise qui finance ce pôle de gestion (le LFB? les 3 EGD? tous les établissements de la zone?), à quel plafond d'emploi appartiennent ses personnels, à quelle hauteur l'Agence compte financer les travaux pour la création de leurs nouveaux bureaux au Lycée français de Barcelone, où nous avons, paradoxalement, tant de difficultés à trouver de l'espace pour des salles de classe.

Les représentant-es SNES, SNEP, SNUIPP-FSU ainsi que les représentants du Comité UGT élu-es au Conseil d'Établissement du Lycée français de Barcelone

